



L'AMAP les jardins de Cérés vous invite à défendre les terres agricoles du Plateau de Saclay

Pourquoi faut-il être mobilisé pour défendre les terres agricoles du plateau de Saclay ?

Sur le plateau, la surface des terres agricoles a été réduite de 25% depuis 30 ans (4133 ha en 1982 à 3156 ha en 2008). En Ile de France, 1800 ha de terres agricoles disparaissent chaque année et depuis début 2013, le taux de terres agricoles par rapport à la superficie totale d'Ile de France vient de passer pour la première fois en dessous du seuil de 50%. Quel symbole ! N'est-il pas temps d'agir ?

Ce que nous avons réalisé ensemble

- 2003 : création de l'AMAP des Jardins de Cérés autour d'Emmanuel et Cristiana Vandame : 300 familles, mobilisées pour préserver les terres, développer des partenariats avec des agriculteurs. 3^e Amap créée en 2003 en IdF contre plus de 200 aujourd'hui, et 1600 en France.
- 2005 : 1200 porteurs de parts dans la SCI Terre Fertiles ont acheté ensemble 20 ha du plateau pour les dédier à une agriculture de proximité.
- 2010 : Une Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF) définissant 2300 ha minimum de terres à protéger, actée dans une loi, grâce à la mobilisation de toutes les associations du plateau (attention, le décret n'est pas encore paru !)
- 10 ans après : les 300 familles ont bougé, certains sont parties, d'autres sont revenues, nous avons un partenariat avec 12 agriculteurs dont nous avons parfois soutenu l'installation soit par nos contrats : Charles Monville , pour ses volailles, à Favreuse, soit directement : Philippe Boscardin, pour les fromages de chèvres, installé un peu plus loin pour des raisons financières (SCI Gabveau)

Pourquoi faut-il continuer, quelques éléments de réponses à partager

- Les projets annoncés sur le plateau penchent en majorité vers de l'urbanisation, il est bien peu question de terres agricoles. Il faut amener chacun à reprendre conscience de cette richesse, de cette chance. Si un certain nombre de projets sont actés, la partie n'est pas encore jouée et la mobilisation des citoyens peut et doit faire bouger les lignes.
- Ces terres sont précieuses au plan agricole et environnemental :
 - Pour notre futur, avec une énergie plus chère, donc les coûts de transport, et des incertitudes sur la capacité à nourrir 9 milliards d'individus
 - Pour notre cadre de vie
 - Pour une alimentation de proximité et de qualité : nous avons organisé avec les agriculteurs une fourniture alimentaire en circuits courts; nous souhaitons les maintenir et amplifier ces pratiques ; les agriculteurs du plateau s'engagent dans cette démarche de proximité, le maraichage progresse à nouveau. Nous sommes tous gagnants dans cette relation directe entre producteurs et consommateurs.

- Nos politiques font des déclarations de principe et votent des lois sur le développement durable et la préservation des espaces naturels et agricoles mais s'empressent de les mettre de côté lorsqu'il s'agit de l'aménagement réel du territoire :
 - Pourquoi avoir d'emblée restreint la ZPNAF au seuil minimum prévu par la loi : 2300 ha. Rien n'interdisait de prendre une marge pour gérer le futur
 - Le décret n'est toujours pas paru et n'oublions pas que la protection n'est jamais définitive
 - Nous demandons toujours d'augmenter la zone protégée en incluant notamment dans son périmètre les terres encore agricoles de Guyancourt (lieu dit la Minière) mais aussi les terres agricoles de la frange Sud du plateau, en particulier celle au nord de la rigole de Corbeville et ceci afin de mieux conserver les terres d'Emmanuel Laureau (ferme de la Martinière), et de permettre l'installation en maraichage d'Elodie Vilain et Vincent Bailly. Ces demandes porteraient la ZPNAF à 2500 ha environ.
 - Pourquoi remplacer des champs par des parcs paysagers ?
 - Le projet annoncé par Palaiseau sur la zone du Quartier de l'école Polytechnique équivaut à un début de ville nouvelle : +10 000 habitants, immeubles de 15 étages (45 m de haut !)
- Les toitures végétalisées sont louables, mais les comptabiliser à 50% comme des espaces verts nous paraît exagéré (cf révision du PLU de Gif sur Yvette, en cours)
- La construction d'un métro nous paraît promesse d'urbanisation plus intensive encore.
- Globalement le plan Campus déplace des infrastructures existantes pour les mettre sur des terres agricoles ; quel sens économique à part pour les entreprises de BTP ?
 - Pourquoi ne pas rénover les bâtiments de Paris XI
 - Pourquoi déplacer l'AgroParisTech / INRA depuis Plaisir-Grignon (plusieurs bâtiments neufs) en lui faisant perdre ses terres expérimentales à Saclay (ferme expérimentale du Moulon) et en compromettant le lien avec les dispositifs expérimentaux existant déjà à Plaisir-Grignon ?
 - Pourquoi déplacer la recherche d'EDF sur le plateau de Saclay alors que les personnels ont organisé leurs vies depuis des années pour travailler à Clamart?

Que faire, quelques pistes

- Venir vous exprimer dans les enquêtes publiques (en ce moment : révision du PLU de Palaiseau, révision du PLU de Gif-sur-Yvette, SDRIF (Schéma Directeur d'Ile de France), dans les réunions publiques et les forums comme ceux de Terre et Cité
- Soutenir toutes les formes d'agriculture existante y compris les centres équestres
- Inciter vos élus à agir concrètement pour les circuits courts (cantines scolaires)

En savoir plus

www.lesjardinsdeceres.net/

<http://terresfertiles-idf.org/>

<http://jouyecologie.lautre.net>

Les Jardins de Cérès – AMAP Adresse postale : 1 rue Alsace-Lorraine – 78530 Buc

Courriel : contact@lesjardinsdeceres.net – Contact et répondeur téléphonique : 06 82 65 93 99